

Message automatique :

Bienvenue et bon retour à tous/tes les étudiant.es

A lire attentivement afin de mieux appréhender l'année universitaire à venir et devenir autonome.

Responsabilités de l'étudiant.e en licence Lettres :

En septembre, c'est la rentrée universitaire, vous devez être disponible et vous familiarisez avec ce nouvel environnement qu'est l'université et d'autres se remettre dans le bain.

Du 1^{er} septembre au 30 octobre, les messages d'informations provenant du secrétariat vous seront adressés sur votre messagerie personnelle. Puis à partir du 2 novembre sur votre messagerie étudiante et ce jusqu'à la fin de l'année universitaire.

En cours de finalisation de votre inscription administrative ou déjà inscrit.es, vous devez vous rendre aux pré-rentrées obligatoires correspondant à votre niveau. Vous êtes dans deux niveaux prioriser la pré-rentrée du niveau supérieur.

Tant que votre inscription administrative est en cours, pensez à consulter le site internet de Littérature Paris8 ou à consulter l'affichage au secrétariat bâtiment B2 bureau B343.

Vous devez générer votre espace numérique de travail (ENT) dès que l'inscription administrative est finalisée. Dans le cas contraire, vous ne pourrez consulter vos notes, résultats, messagerie étudiante, télécharger votre certificat de scolarité...

Vous devez consulter régulièrement votre messagerie étudiante ZIMBRA et lire les messages adressés par le secrétariat ou les responsables. Notez bien le nom du/de la gestionnaire et les horaires d'accueil, en signature, des messages du secrétariat. Hors horaires d'accueil, le secrétariat est disponible par mail ou téléphone.

Privilégiez les messages par mail en indiquant systématiquement votre numéro d'étudiant, nom, prénom et niveau de licence.

Vous devez effectuer votre pré-inscription pédagogique aux cours dans Moodle à la période qui sera indiquée sur le site internet de Littérature Paris8 ou affichée au secrétariat Bât B2 bureau 343 ou adressée par mail. Tenez compte uniquement des informations sur les inscriptions pédagogiques provenant de votre secrétariat ou des responsables des formations. Moodle n'est pas l'ENT, vous pouvez vous y inscrire en tant qu'invité.e, le temps de finaliser votre inscription administrative.

En cours d'année pour toute réclamation concernant un cours ou une note, vous devez compléter votre feuille de route et ce jusqu'en Licence 3. Celle-ci pourra dans certains cas être réclamée par le secrétariat ou les responsables de la licence.

L'assistance étudiant Paris8 (pour les étudiant.es, les usagers et les visiteur.se) <https://assistance-etudiant.univ-paris8.fr/osticketdevu/>

Site internet de Littérature Paris8 <https://litterature-francaise.univ-paris8.fr/>

Site internet de Paris8 <https://www.univ-paris8.fr/>